

BILAN 2004

Active : un pont entre solidarité et développement territorial

L'Edito 2004...

Comme de coutume, nous saisissons l'occasion de la nouvelle année pour faire le bilan de notre activité. La lecture de celui-ci vous convaincra, j'en suis sûr, que si Active n'existait pas, il faudrait ... l'inventer.

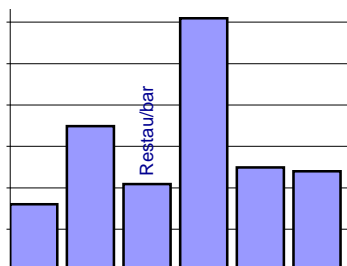
Inventer, nous continuons à nous y employer en défrichant de nouveaux chemins (du PACTE à l'éventualité d'une couveuse d'activités) pour mieux être à l'écoute de ceux qui viennent nous rencontrer dans leur démarche de création, mais aussi de ceux qui nous font confiance en soutenant financièrement Active.

Mais Active n'existerait pas non plus sans ses bénévoles et ses salariées qui contribuent à faire vivre la solidarité dans un esprit d'ouverture et de convivialité. Qu'ils et elles en soient ici chaleureusement remerciés.

Philippe DELVALEE
Président d'Active

Accueils, suivis : renouer le lien social

Secteur d'activité envisagé à l'accueil (%)



Se mettre au service des personnes

Constat d'un manque de services sur le territoire ? Volonté d'instaurer des relations plus humaines ? Les porteurs de projets ont désiré développer des projets dans le domaine du service aux personnes. 33% d'entre eux, soit 61 personnes ont exploré des pistes telles que l'aide aux personnes âgées (transport, lien social), les soins divers (relaxation, coiffure, psychothérapie) ou encore les prestations à domicile (informatique, repassage...).

Quelques chiffres :

182 personnes accueillies
73 accompagnements
39 créations / 44 créateurs

Age moyen : 37 ans
46% de femmes
54% d'hommes

Un accompagnement qui s'adapte aux situations individuelles

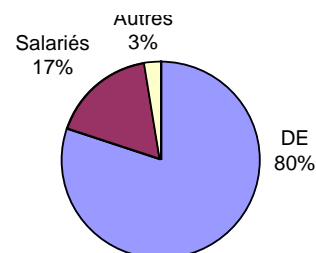
Le respect du rythme de la personne est fondamental dans la mise en œuvre de son projet. L'intensité de l'accompagnement peut varier en fonction de critères divers : la situation professionnelle ou familiale, la capacité à s'approprier rapidement les informations, le degré d'autonomie de la personne...

L'amplitude de l'accompagnement varie cette année de 3 à 23 heures et de quelques semaines (pour un projet déjà mûr dont la faisabilité est simple) à plusieurs mois.

Sur les 39 créations, 26 ont fait l'objet d'un accompagnement poussé nécessitant plusieurs rendez-vous individuels et collectifs. Ce type de suivi mobilise des compétences bénévoles et partenariales, ainsi que du temps de recherche d'informations.

13 ont bénéficié d'une phase d'accueil qui permet au porteur de projet de conforter ses idées, de le rassurer dans ses démarches, de rechercher des informations, ou d'être mis en relation avec des partenaires.

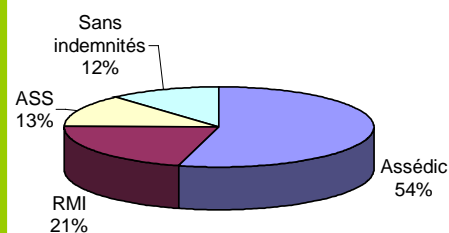
Situation des porteurs de projets



Une situation de chômage très précaire

80% des personnes que nous accueillons sont à la recherche d'un emploi. Des situations qui se révèlent souvent précaires puisque seules 54% d'entre elles bénéficient des ASSEDIC. 31 personnes perçoivent le RMI, 19 l'allocation spécifique de solidarité (ASS).

Une situation précaire pour les demandeurs d'emploi



Accueils, suivis : renouer le lien social

Des espaces individuels et collectifs pour construire son projet

Suivi individuel

- Jalonnement du projet,
- Méthodologie,
- Rencontre de personnes ressources



Ateliers thématiques

- Partage de savoirs,
- Mutualisation de compétences

P'tits Déj' Collectifs

- Lieu d'expression,
- Lieu de mutualisation,
- Lieu de convivialité

Des ateliers pour mieux communiquer...

Jusqu'à présent les ateliers thématiques ont réuni les porteurs de projets sur des aspects techniques du montage de projet : construire son étude de marché, établir ses tarifs ...

L'évolution vers un statut d'entrepreneur amène à se poser des questions d'un nouvel ordre (assumer des responsabilités, prendre des décisions, manager une équipe, s'organiser, assurer la relation avec la clientèle) qui font appel à des compétences ou savoir être spécifiques.

Pour aider les porteurs à avancer sur ces questions, nous lançons une série d'ateliers autour du thème « *bien se connaître, bien communiquer* »

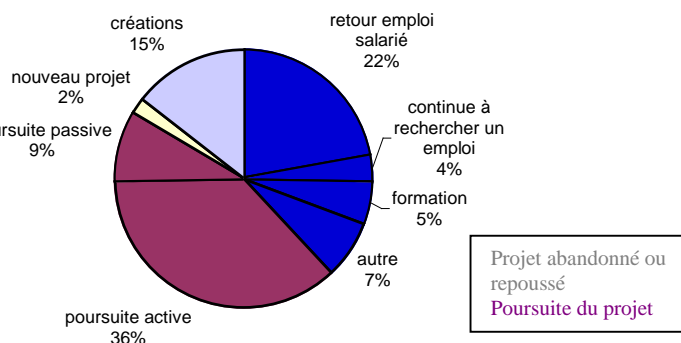
De nouveaux outils d'accompagnement

L'introduction des outils de « coaching » dans la méthode d'Active a renforcé notre capacité à accompagner les futurs entrepreneurs vers l'autonomie. Ces outils visent à aider la personne dans :

- la définition claire du projet et de ses objectifs
- la prise de décisions (avoir conscience des opportunités et des risques)
- l'optimisation de ses compétences et de ses potentiels
- l'identification des freins empêchant le bon déroulement du projet
- la gestion du changement de situation

Cette approche axée sur l'aide à la réflexion plutôt que sur le conseil s'articule autour de notre méthode, alliant temps individuels et collectifs. La personne peut ainsi franchir en « pleine autonomie » les étapes menant à l'aboutissement de son projet.

Situation actuelle des personnes accueillies en 2004 qui n'ont pas été accompagnées



Fin 2004, nous avons contacté les porteurs de projets accueillis à Active, dont nous étions sans nouvelles :

- 38 % d'entre eux ont abandonné ou repoussé leur projet (dont 22% ayant retrouvé un emploi à la suite des démarches)
- 15% ont créé en étant aidés par les chambres consulaires ou par un expert comptable.
- **45%** continuent à travailler leur projet

Parmi ces personnes nous constatons la difficulté pour certaines à entrer seule dans la dynamique que suppose un projet de création d'activité.

La mise en place d'un cadre contractuel permettrait de baliser des étapes et des points de repères et de guider la personne sur les premiers pas du parcours. Les premières étapes franchies dans ce cadre sécurisant permettraient ensuite une démarche autonome efficace et concrète.

Une réflexion avec l'ANPE est en cours pour pouvoir contractualiser l'accompagnement des porteurs de projet demandeurs d'emploi.

Forte implication bénévole

110 accueils et 35 accompagnements ont pu être réalisés avec la participation d'un bénévole. Une forte valeur ajoutée pour les porteurs de projets qui voient dans ces interlocuteurs des personnes qui « posent les bonnes questions ». De par leur expérience et leur rôle, les bénévoles apportent un regard extérieur, des compétences, mais également chaleur et convivialité à l'accompagnement.

Un vecteur important pour renouer le lien social...

« *Le porteur de projet doit travailler avec l'antinomie d'un futur aléatoire et de réussir un « truc à soi ». Il est donc en demande d'une écoute attentive et tout autant d'un soutien objectif.* »
(Jacques, Bénévole)

Le pôle, acteur de l'économie solidaire

Le laboratoire d'économie et de gestion de l'université de Bourgogne a réalisé les monographies de 12 structures d'économie sociale et solidaire en Bourgogne, dont Active, avec pour objectif de « chercher ce qui unit et ce qui distingue les organisations d'économie sociale et solidaire à travers l'examen des initiatives à trois niveaux, celui des principes et des intentions affichées, celui des fonctionnements réels et celui des résultats obtenus. »

Pénélope CODELLO, ancienne salariée d'Active, a choisi l'association comme objet d'analyse dans le cadre de sa thèse de Doctorat « Vers une approche du management associatif : une analyse par la professionnalisation de la relation de service »

Christian BAILLET, auditeur du CNAM, a réalisé un travail approfondi sur l'« Analyse d'activités et des compétences : les facteurs de la performance ». Ses principales conclusions : Active est arrivée à un niveau élevé de performance sur son champ d'intervention. Cela tient principalement à une utilisation efficace de ressources humaines compétentes et motivées. Le mode d'organisation de l'association, volontairement souple (soft management ? auto-management ?), est tantôt un atout (forte mobilisation de tous), tantôt une difficulté (surchauffe de l'organisation). L'originalité du fonctionnement d'Active réside dans la diversité des acteurs non-salariés mobilisés (partenaires, porteurs de projet, accompagnateurs, financeurs) comme dans la variété de leur rôle (accompagnement des porteurs, représentation de l'association, administration). Ce fort recours à une ressource humaine non salariée induit donc à la fois une richesse et une complexité de gestion des différents acteurs de l'association.

Deux pistes à travailler :
- Ouvrir une réflexion sur l'évolution des postes salariés en fonction des opportunités de développement
- Définir et contractualiser le sens, les modalités et les contreparties de l'implication des bénévoles

Contactez Christian BAILLET :
bailletdidelot@wanadoo.fr

« Vivre la création d'entreprise »

Etudiant en licence professionnelle « gestion des Petites et Moyennes Organisations », **Thibaut POURPRIX** a fait un stage de trois mois pendant lesquels il a mis en place des ateliers thématiques et réalisé un projet fictif de création d'entreprise en nous indiquant méthode, compétences et état psychologique à chaque étape. Un bon outil de travail pour intégrer de futurs accompagnateurs salariés ou bénévoles.

La contribution d'Active au **Diplôme Universitaire d'économie sociale et solidaire** de l'université de Bourgogne par l'animation d'une journée de travail.

Au programme pour les étudiants : analyse de cas pratiques !

Active :
Une structure d'économie solidaire qui suscite l'intérêt de la recherche !!

L'Economie Solidaire en action...

Les « Pôles » se rassemblent...

Active et le Pôle de l'Economie Solidaire de Dijon organisent une journée nationale d'étude des Pôles d'Economie Solidaire fin 2005. L'objectif de cette rencontre est d'identifier les différents pôles et d'échanger sur nos pratiques collectives et participatives.

L'Economie Solidaire : on ne s'en lasse pas !

L'arrivée de 6 nouveaux bénévoles en 2004 nous a permis de nous plonger à nouveau dans les fondamentaux d'Active : plusieurs séances de travail ont eu lieu dans la convivialité (merci Bernard pour ton jardin !) autour de l'économie solidaire, de l'éthique d'Active, de la méthode d'accompagnement...

Le 30 septembre, Active a invité l'ensemble des acteurs concernés par la création de Très Petites Entreprises (TPE) sur le Chalonnais à partager leurs points de vue et leurs expériences autour de trois étapes clés pour le créateur :

- Réfléchir : adapter l'accompagnement aux nouveaux types de créateurs
- Financer : optimiser le financement des projets sur le Chalonnais
- Se lancer : sécuriser les premiers pas de l'entreprise

LA PAROLE AUX CREATEURS !

Une petite équipe (créateurs, partenaires, bénévoles et salariées), un gros travail étalé sur un an et une farouche volonté d'accompagner autrement les porteurs de projet. Tous ces ingrédients expliquent, en partie, le succès du forum d'Active. Tous les professionnels (du banquier au formateur) étaient là. Un signe qui donne le ton dans ce milieu parfois un peu replié sur soi. Les créateurs accompagnés par Active ces dernières années aussi.

Depuis six ans Active travaille d'une manière plutôt discrète. Au programme convivialité, accompagnement individualisé, « p'tit déj » du mardi et économie solidaire. Une notion, avec le commerce équitable et le développement durable, que l'opinion maîtrise encore mal. Organiser un forum était, selon nous, un mal nécessaire. Active, la réservée, n'avait pas nécessairement besoin de se faire connaître des futurs porteurs de projet.

Ceux-ci lui sont adressés par différents réseaux professionnels. Mais nous croyons qu'il lui fallait valoriser l'image qu'elle porte.

Celle de l'économie solidaire. Une économie loin du bricolage et de l'agitation d'une grosse poignée d'intellectuels exaltés comme on pouvait -encore- le lire dans un grand journal national.

Car dans l'économie solidaire c'est bien de l'homme dont il s'agit dans ce qu'il a de meilleur et de plus désintéressé. Active s'inscrit dans cette ligne et cette lignée de femmes et d'hommes volontaires désireux d'agir autrement. De considérer l'humain dans sa globalité avec ses compétences et ses angoisses. Les porteurs de projet et créateurs que l'on « accompagne autrement » ne s'en plaignent pas. Au contraire. Ils sont les premiers à envoyer à Active les possibles / futurs créateurs d'entreprise.

« *Activement vôtre...* »

On a aimé :

- Denis Clerc pour son parcours, sa vision de l'homme et de l'entreprise
- David Giacometti pour sa petite phrase : « On est là pour aider les gens à essayer pour Voir » (créer une entreprise). Bravo à cette « maille d'une chaîne » qui apporte une réponse individuelle dans le cadre d'un travail collectif.
- Le Pacte. Enfin ! Ras le bol des susceptibilités et des chasses gardées. Un premier pas plus que positif.

Parmi les propositions (nouvelles)...

... on a été séduit par :

- La nécessité d'un suivi post-crédation.
- Eviter le cloisonnement entre traitement économique et traitement social.
- Mobiliser l'épargne de proximité (utopie ?).
- Politique commune avec maillage du territoire (type ADERC).
- Dévaloriser le risque d'échec.
- Idée de travailler en réseau.
- Créer une méthode qui soit la même méthode d'analyse du projet.
- Savoir-faire de l'accompagnement.
- Travailler sur un dossier unique de financement.
- Et bien évidemment la prise en compte de l'évolution des nouveaux créateurs.
- L'idée du maintien des droits des Assedic pendant un certain temps (pour casser la peur de se lancer) est percutante mais difficilement applicable vu le déficit des Assedic.

On a adoré :

- Pour le fun mais elles le savent déjà : les animatrices d'Active qui ont fait un sacré bon boulot !

Zoom sur les créateurs 2004

39 créations
44 créateurs

Mieux connaître les créateurs 2004...

Le souhait pour Active de mieux connaître les conditions de création et le profil des créateurs, nous a conduit à réaliser une étude par questionnaire. Sur 39 créations, nous avons contacté les 26 activités rassemblant 31 créateurs qui ont bénéficié d'un accompagnement sur le long terme.

Exemples de créations :

Restauration
Bricolage, électricité service
Maintenance informatique
Décoration florale
Aide à domicile
Peinture artistique
Onglerie à domicile
Architecture
Vente ambulante
Gîte rural
Développement culturel
Plâtrerie, peinture

Profils des créations et des créateurs

58 % de femmes
42 % d'hommes
âge moyen : 40 ans

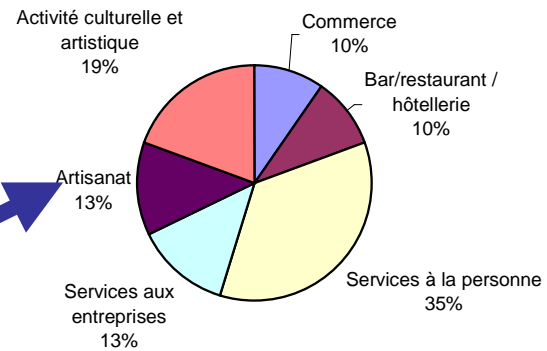
35 % des créations sont dans le secteur des services aux personnes

25 créations et 1 reprise d'entreprise

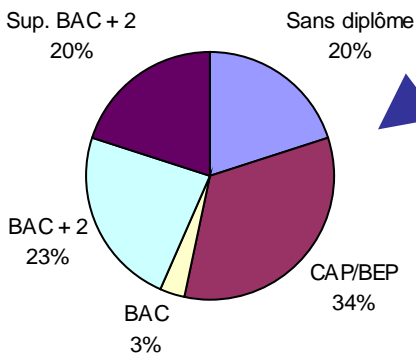
77% se situent dans la communauté d'agglomération

Les créateurs ont des **niveaux d'éducation** très hétérogènes

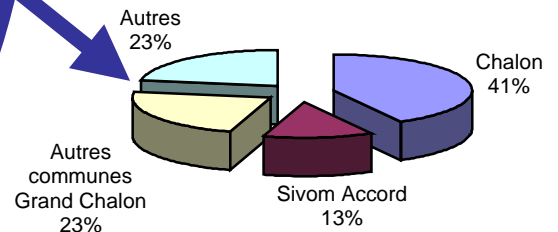
Domaine d'activités



Niveau d'éducation



Lieu de création



La création dans le parcours familial

Le parcours familial est souvent bien avancé lorsque la création survient. Les deux tiers des créateurs vivent en couple (mariés ou vivant maritalement), et la grande majorité (73 %) ont au moins un enfant.

La mise en place de l'activité se réalise donc dans un contexte familial « omniprésent » : plus de la moitié ont à charge un ou plusieurs enfants pour beaucoup âgés de moins de 10 ans.

La création : une démarche individuelle soutenue par la famille

74% des créateurs ont opté pour l'entreprise individuelle ou l'EURL et 22% ont privilégié une forme collective (SARL 13% ou Association loi 1901 10%).

7% des créations ont abouti à la naissance d'une activité employant de 2 à 7 salariés et 12% sont des projets conjoints de deux personnes. Les autres activités ont permis la création d'un emploi. De l'activité à la mise en place du projet, la création repose souvent sur un individu.

La famille constitue un pôle de soutien pour un peu plus de la moitié des créateurs en apportant une aide financière, matérielle ou en main d'œuvre lors de la mise en place du projet. Elle ne prend part à l'activité que dans 10 % des cas.

Zoom sur les créateurs 2004

Les principaux obstacles : l'administratif et le financier

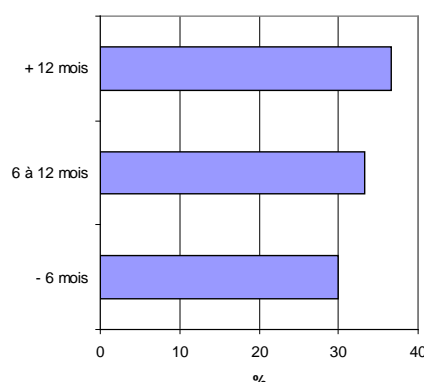
Pour certains créateurs, le projet est le résultat de plusieurs années de réflexion. La moitié d'entre eux ont été amenés à changer leur projet de départ, en modifiant le champ de leur activité.

Pour la majorité, la définition et la mise en place sont rapides : deux tiers des projets ont vu le jour en moins d'une année. La nécessité de suivre une formation complémentaire ne figure pas parmi les obstacles à la création, en effet en dehors des formations obligatoires ponctuelles imposées aux artisans lors de la création de leur entreprise, seulement 17% des créateurs ont suivi une formation complémentaire.

La création d'activité apparaît toutefois comme un parcours semé d'embûches. Seuls 3 créateurs estiment n'avoir eu aucun problème pour mettre en place leur projet. Les autres semblent avoir eu des difficultés à s'approprier les démarches administratives et financières.

La constitution des dossiers de financement est citée parmi les principaux obstacles à la création. La méconnaissance du chiffre d'affaires prévisionnel est un révélateur de ces difficultés. L'accès au financement est également évoqué comme un obstacle à la création. Aux difficultés de montage des dossiers de financement s'ajoute la frilosité des institutions bancaires et des financeurs. De tels obstacles expliquent sans aucun doute la faible proportion de créateurs ayant eu recours à un prêt bancaire (38%). La grande majorité des créateurs (70%) ont eu un apport personnel significatif, et 8 créateurs ont autofinancé leur activité.

Durée du montage de projet



La création : une alternative économique

La création de l'activité n'est pas la première expérience professionnelle et survient le plus souvent dans un contexte d'évolution professionnelle. En 2004, seule une personne débute son parcours par le développement d'un tel projet.

Les créateurs sont issus de situations économiques instables : 25 des 31 créateurs étaient à la recherche d'un emploi au moment de leur création, la plupart d'entre eux (84%) depuis plus d'un an et un peu plus de la moitié bénéficiaient d'indemnités de retour à l'emploi. Parmi ces demandeurs d'emploi, certains exerçaient une activité professionnelle, à temps partiel ou comme vacataires. Au total, la moitié des créateurs se trouvaient inscrits comme demandeurs d'emploi tout en exerçant une activité professionnelle d'appoint au moment de la création.

La création d'activité apparaît donc en grande partie liée à l'instabilité des statuts professionnels et à la difficulté d'accès au marché de l'emploi. En effet, le contexte défavorable (licenciements, absence de débouchés dans leur secteur d'activité) a motivé un tiers des créateurs. La création d'activité naît en premier lieu d'un réel besoin d'indépendance. 55 % des créateurs estiment avoir été guidé avant tout par un désir d'autonomie vis à vis d'un éventuel employeur : le parcours professionnel antérieur, marqué par le salariat en est la principale cause.

Une situation post-crédation « instable »

La première année est avant tout une étape de développement de l'activité créée. Si 13 créateurs sont déjà parvenus à dégager un revenu, et ce rapidement dans les trois premiers mois, la majorité des personnes disposant d'un emploi avant la création ont été amenées à le conserver comme source principale de revenu. Dans la première année, les efforts réalisés par les créateurs semblent avant tout orientés vers le développement de l'entreprise avec beaucoup de temps passé pour la démarche commerciale et la communication.

Le montage du projet en partenariat avec les structures locales

La diversité des partenaires sollicités par les créateurs témoigne de la variété de leur domaine d'activités : chambres consulaires, ANPE, associations, syndicats ou comptables constituent des sources d'informations et de conseils. 18 des 26 créateurs ont fait appel à des partenaires pour les démarches administratives ou le montage de dossiers financiers. Enfin, la dimension humaine de l'accompagnement, l'espace d'échange, de discussion et de réflexion qu'offre Active apparaissent être des apports fortement valorisés dans la création de l'activité.

Suivi post création à Active : le collectif de créateurs choisit la convivialité

Les 15 créateurs qui se sont retrouvés une fois tous les deux mois ont opté pour la formule « restau - professionnel ». Parmi les thèmes abordés, il y eut : choisir son comptable, gérer les stocks, s'organiser au quotidien, assumer ses responsabilités, gérer son stress... Autant de thèmes traités de manière informelle autour d'un bon repas !

Les partenaires financiers d'Active en 2004

Europe :

- FSE objectif 3
- Equal Centaure RéOR

Etat :

- CNASEA
- FIV (Via le Contrat de ville)
- DDTEFP
- FASILD

Collectivités locales :

- Conseil Régional (CPER)
- Conseil Général
- Sivom ACCORD

Des prestations auprès de l'ANPE

L'étude « couveuse » a été financée grâce à la participation de :

- Equal Centaure RéOr
- Equal COOPERES
- Le Conseil Régional
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- La DDTEFP
- Le Grand Chalons

EQUAL CENTAURE RéOR, 2 ans d'un partenariat local et européen

Le projet **Equal Centaure RéOR**, lancé en mai 2002 et qui vient de prendre fin, était dédié à l'insertion des publics en situation de précarité.

Portée par le Grand Chalons, cette réflexion a associé un grand nombre d'acteurs locaux ainsi que des partenaires italiens et allemands impliqués sur cette problématique.

Ce projet comportait 3 grands axes de travail :

- Le maillage des partenaires interagissant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle
- La création d'entreprise en tant que piste de retour ou de création d'emploi
- La formation professionnelle dans les parcours d'insertion ou de réorientation

C'est au titre de son action d'accueil et d'accompagnement de personnes vers la création d'activités qu'Active a été sollicitée pour intégrer le partenariat de développement sur le thème transversal de la « **structuration des parcours dans les projets de création d'activités par les publics fragiles** ».

Parmi les acteurs du projet :

Le Grand Chalons, le CIBC, l'AFPA, la Mission Locale, la ville de Chalons, le CCAS de Champforgeuil, l'APF, la Sauvegarde 71, l'ANPE...

Les pistes d'actions :

- 1) Détecter les besoins émergents : le Service d'Amorçage...
- 2) Accompagner les parcours : le Réseau PACTE...
- 3) Sécuriser les créateurs : la Couveruse...

Quartiers et création d'activités

Un projet national expérimental piloté par la Caisse des Dépôts et Consignations fait le constat qu'il existe dans les quartiers identifiés « politique de la ville », un potentiel de création d'entreprises peu pris en compte : « Les créateurs de ces quartiers sont souvent les plus aptes et les plus demandeurs pour y installer durablement leurs entreprises. Ils peuvent ainsi contribuer à leur développement économique en même temps qu'ils développent de nouvelles voies d'accès à l'emploi. On constate, malgré tout, que les offres d'information, d'accompagnement et de financement de création d'activités sur ces quartiers font défaut ».

C'est en réponse à cette problématique qu'a été pensé le projet de service d'amorçage sur les quartiers « politique de la ville » de Chalons.

Cette action s'inscrit dans un appel à projet de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle sera portée par le Grand Chalons et mise en œuvre en partenariat avec Active.

L'objectif est de proposer un service de proximité dédié à la création d'activités (essentiellement des TPE) qui s'appuiera sur le partenariat existant entre les différentes structures d'accompagnement à la création d'entreprises.

Le réseau PACTE

Afin d'optimiser l'accompagnement à la création d'activités, les différentes structures locales assurant un rôle dans le suivi des porteurs de projet ont souhaité travailler à la cohérence de leurs interventions respectives sur les parcours. C'est dans ce but qu'est né le réseau **PACTE** :

Partenaires de l'Accompagnement à la Création et à la Transmission d'Entreprises

Quels partenaires ?

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| - Active | - Saône et Loire Active |
| - APH | - CIBC |
| - ADIE | - ANPE |
| - Boutique de gestion | - Média Pôle |
| - ADASEA | - ADERC |
| - Chambres Consulaires | - ... |

Quels objectifs ?

- Optimiser les partenariats déjà existants
- Favoriser la lisibilité du dispositif actuel d'accompagnement à la création d'activités
- Rendre les parcours des futurs créateurs plus cohérents

Sécuriser les premiers pas des créateurs

Qu'est-ce qu'une « Couveuse » ?

C'est un dispositif qui permet à un porteur de projet de bénéficier d'une « existence juridique » pour tester en grandeur réelle son activité dans un cadre légal (juridique, social, fiscal).

Cet outil a été conçu pour permettre une étape de transition entre le montage « théorique » d'un projet et le démarrage effectif de l'entreprise.

Le porteur de projet peut ainsi valider la faisabilité économique de son projet et ses propres capacités à entreprendre.

Les objectifs du projet :

Compléter les dispositifs d'accompagnement existants en offrant une étape supplémentaire visant à sécuriser les premiers pas des créateurs.

Une phase d'étude :

Cette étape de conception, co-pilotée par Active et la Boutique de Gestion de Saône et Loire (dans le cadre des projets européens Equal COOPERES et Equal Centaure RéOR), s'est déroulée de mai à décembre 2004. Elle a eu pour objectif de définir, avec l'ensemble des partenaires concernés, la pertinence d'un tel outil sur le département de la Saône et Loire.

Au regard de l'état des lieux qui a été réalisé, les résultats de cette étude confirment la plus-value d'un tel dispositif tant du point de vue des porteurs de projets que de celui des acteurs de l'accompagnement et des territoires.

Les phases de mise en œuvre :

Les étapes à venir consistent à

- mobiliser les financements nécessaires au lancement effectif de ce nouvel outil sur le territoire,
- créer le cadre juridique du dispositif,
- valider les modalités de fonctionnement opérationnel.

Du bilan 2004 au projet 2005 : Demandez le programme !

Au-delà de la poursuite de notre métier d'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projet, l'année écoulée a été marquée par le lancement, l'animation et le pilotage de nouveaux projets.

L'ensemble des actions menées en 2004 a été consacré au développement de la création de Très Petite Entreprise (TPE) sur le territoire Chalonnais.

L'émergence du Réseau PACTE, la co-réalisation de l'étude de faisabilité d'un outil couveuse et le forum sur l'accompagnement à la création de TPE ont été les 3 éléments principaux de cette dynamique. Ils concrétisent pour nous les bases de la construction d'une vision collective et territoriale du développement des microprojets sur le bassin de vie Chalonnais.

Ces actions ont vu le jour grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et de façon plus large, des acteurs impliqués tant dans le suivi des personnes que dans le développement local.

C'est autour de cette dynamique de coopération et d'implication collective que nous souhaitons poursuivre nos actions sur l'année à venir.

C'est également dans cet esprit de participation que nous avons réuni, le 15 octobre, l'ensemble des acteurs de l'association (porteurs de projets, bénévoles, partenaires) afin de définir ensemble les grands axes de travail autour desquels s'articuleront les différentes actions **2005**.

